



Vous êtes satisfait des services de Bourse Direct ?
Alors dites-le à vos amis et Bourse Direct vous récompense :

POUR LE PARRAIN



Recevez un Chèque-Cadeau
Amazon.fr* de 50€

Utilisez votre Chèque-Cadeau Amazon.fr* pour faire votre choix parmi des livres, des produits électroniques, de la musique et bien d'autres choses encore.

POUR LE FILLEUL

20

Ordres Gratuits

Bénéficiez jusqu'à 3 mois de courtage offert
en cadeau de bienvenue !

VOS COORDONNÉES

Civilité : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

N° de compte Bourse Direct :

Je reconnais avoir obtenu l'accord de mon(mes) filleul(s) pour la transmission de ses données à caractère personnel.

LES COORDONNÉES DE VOS FILLEULS

Civilité : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Civilité : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Fait à
Le

SIGNATURE

Retournez-nous ce document par mail à renseignements@boursedirect.fr
ou par courrier à Bourse Direct, opération de parrainage, 374 rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au [01 56 88 40 40](tel:0156884040)

CONDITIONS APPLICABLES

Pour toute ouverture de compte validée et effectuée dans le cadre du parrainage Bourse Direct, Bourse Direct offre sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité de l'offre de parrainage :

- au filleul : **20 ordres gratuits** inférieurs à **10 000 euros** sur les valeurs listées sur Euronext (Paris, Amsterdam et Bruxelles) au comptant ou au SRD.
- au parrain : un Chèque-Cadeau Amazon.fr* de **50 €**. Ce chèque-cadeau sera valable **90 jours à compter de la date de validation du parrainage** par les services de Bourse Direct.

CONDITIONS DE L'OFFRE RÉSERVÉE AUX PARRAINS

Peuvent parrainer un filleul uniquement les Clients Bourse Direct ayant un compte ouvert au jour de la demande de parrainage.

Le parrain permet à Bourse Direct de contacter de sa part son filleul afin d'envoyer un dossier d'ouverture de compte et reconnaît avoir demandé son accord à son filleul.

Le parrainage sera validé à compter de la date du **1^{er} ordre exécuté** par le filleul sur son compte parrainé sous un délai de **6 mois maximum**. Dans le cas où le filleul n'aurait pas exécuté son 1^{er} ordre dans un délai de 6 mois après son ouverture de compte, **le parrainage sera annulé**.

Pour chaque parrainage validé et respectant les conditions de l'offre de parrainage, le parrain bénéficiera d'un Chèque-Cadeau Amazon.fr* d'une valeur de **50 €**, qui sera disponible, depuis son espace client, dans un délai maximum de trois mois après le 1^{er} ordre exécuté par le filleul.

Le nombre de parrainage par année calendaire est limité à **10**. Pour les parrainages supplémentaires, le parrain ne bénéficiera pas de chèque-cadeau associé, le filleul bénéficiera quant à lui de ses ordres gratuits.

CONDITIONS DE L'OFFRE RÉSERVÉE AUX FILLEULS

Le filleul ne doit pas déjà être titulaire d'un compte ouvert chez Bourse Direct ou de toute autre marque de la société Bourse Direct. En cas d'ouverture de plusieurs comptes, un seul parrainage par filleul sera accepté (même nom, même prénom et même date de naissance).

Ne peuvent être parrainés : les Clients Bourse Direct ou Clients de toute autre marque de la société Bourse Direct et les salariés de Bourse Direct. Offre réservée aux nouveaux Clients dont le dossier d'ouverture et/ou de transfert de compte est complet. Le filleul devra indiquer impérativement sur son dossier les informations demandées sur son parrain. En cas de manquement, le parrainage pourra être refusé.

Le filleul bénéficiera de **20 ordres gratuits** qu'il devra réaliser dans un délai de **3 mois** à compter de la **date d'ouverture de son compte**. Ainsi les frais de courtage de ces 20 ordres (dont est exclue la commission de SRD) seront **crédités** sur le compte Bourse Direct du filleul dans la limite de 200 € et dans un délai maximum de 3 mois après l'exécution du 20^{ème} ordre. Ces ordres gratuits s'appliquent aux ordres inférieurs à **10 000 euros** sur les valeurs listées sur Euronext (Paris, Amsterdam et Bruxelles) comptant ou SRD.

Le compte du filleul devra rester ouvert au minimum 1 an. Le filleul sera redevable envers Bourse Direct de la somme correspondant aux frais de courtage de ses ordres offerts dans le cadre du parrainage s'il clôture son compte dans l'année civile suivant son ouverture.

Le filleul pourra bénéficier du remboursement de ses frais de transfert de compte. Bourse Direct prend en charge ces frais à hauteur de 200 €. Le remboursement de ces frais s'effectuera au crédit du compte Bourse Direct et sur présentation d'un justificatif du précédent teneur de compte.

CONDITIONS APPLICABLES

Cette offre est non cumulable avec d'autres offres en cours proposées par Bourse Direct ou par l'un de ses partenaires, sauf l'offre de remboursement des frais de transfert (compte-titres ordinaire, PEA ou PEA-PME).

L'offre de parrainage est limitée à **2 offres par foyer fiscal**.

Bourse Direct se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire une ouverture de compte et de refuser ou d'exclure définitivement de la participation à l'opération de parrainage toute personne qui ne respecterait pas les conditions du parrainage.

Bourse Direct peut modifier ou mettre fin à tout moment à l'offre de Parrainage. Pour ce faire, Bourse Direct avertira ses Clients sur le site au minimum sept jours avant la date de fin de l'offre. En conséquence, toute demande reçue par Bourse Direct après la date de fin affichée sur le site pourra être exclue du bénéfice du parrainage.

*Amazon ne parraine pas la présente promotion. Les Chèques-cadeaux Amazon.fr pourront être utilisés sur www.amazon.fr pour l'achat de produits éligibles sur le site www.amazon.fr. Les chèques-cadeaux ne peuvent être rechargés, revendus, cédés pour une contrepartie, échangés contre des espèces ou transférés à un autre compte. Amazon.fr n'est pas responsable des vols, pertes, destructions ou utilisations sans autorisation des chèques-cadeaux. Voir conditions complètes sur www.amazon.fr/utiliser-un-cheque-cadeau. Emission des chèques-cadeaux par Amazon EU S.à r.l. Tous les ®, TM et © Amazon sont la propriété intellectuelle d'Amazon.com, Inc. ou de ses filiales.

Les informations recueillies dans ce formulaire, avec votre consentement et celui de votre/vos filleul(s), font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par Bourse Direct ; ceci afin de vous faire profiter de notre offre de parrainage et de proposer à votre/vos filleul(s) les services de Bourse Direct. Les destinataires des données sont les services internes de Bourse Direct ainsi que ses partenaires et prestataires contractuellement liés. Ces informations sont conservées jusqu'à la fin de la relation commerciale avec Bourse Direct, ce délai pouvant être prolongé si cela s'avère nécessaire et proportionné pour des buts spécifiques et légaux. Un de nos sous-traitants est situé en dehors de l'Union Européenne. Celui-ci aura communication de vos données à caractère personnel afin de vous informer sur notre offre ou vous assister lors de l'utilisation de nos services. Cette communication a été autorisée par la CNIL et est encadrée par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne (N° DF-2014-331 et N° DF-2014-309). Conformément aux réglementations applicables sur la protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de retrait des consentements donnés, à l'effacement, à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel qui vous concernent, lorsqu'ils s'appliquent. Vous disposez également du droit de définir des directives générales ou particulières relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour en savoir plus sur les traitements de vos données à caractère personnel ou pour exercer vos droits, rendez-vous sur la page [Politique de protection des données à caractère personnel et cookies](#) ou adressez-vous au Délégué à la Protection des Données, nommé par Bourse Direct, par mail à dpo@boursedirect.fr ou par courrier à Bourse Direct - A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 374 rue Saint-Honoré - 75001 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.